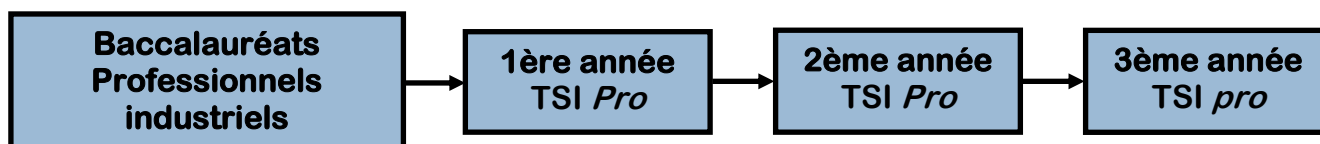


Classes préparatoires scientifiques *Voie TSI (Bac Pro)*



Organisation des CPGE Scientifiques TSI *voie pro*

Les CPGE de type TSI (Technologie et Sciences industrielles) sont réservées normalement aux élèves possédant un baccalauréat technologique STI2D ou STL et se déroulent sur 2 ans, mais certaines classes préparatoires TSI recrutent des **bacheliers professionnels industriels** et se déroulent sur 3 ans. L'objectif de la première année est d'amener les étudiants au niveau d'un bon élève possédant un baccalauréat technologique. Les deux années suivantes se déroulent de façon à peu près identique à une CPGE TSI «classique». Les étudiants de TSI présentent les concours d'entrée en écoles d'ingénieurs qui leur sont réservés, et qui sont différents de ceux des autres CPGE scientifiques. Un candidat issu de classe préparatoire TSI n'est donc pas en concurrence avec les titulaires d'un bac général.

Horaire hebdomadaire en CPGE TSI *Bac pro*

	1ère année	2ème année	3ème année
Mathématiques	8h	10h	10h
Physique-chimie	6h30	8h	8h
Sciences industrielles pour l'ingénieur (SII)	8h	7h	7h
Informatique	2h	2h	1h
Français-Culture générale	6h	3h	3h
Anglais	4h	3h	3h
TIPE	-	3h(semestre 2)	2h
EPS	2h	2h	2h

L'enseignement en classe préparatoire TSI est à la fois théorique et centré sur les matières scientifiques (mathématiques et physique), mais il intègre aussi un important enseignement de sciences industrielles (mécanique, automatique, électronique), d'informatique et une solide formation en français et anglais.

La formation reçue pendant les 3 ans est progressive et associe des cours, des TD et TP. Elle a pour but :

- d'améliorer le niveau des bacheliers professionnels dans les disciplines scientifiques
- de parfaire leur culture générale
- de leur faire acquérir les méthodes de travail adaptées à ce cursus
- de les entraîner à passer les épreuves écrites et orales des concours

Procédure d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles

18 janvier au 9 mars 2023: formulation des vœux par les candidats sur le portail www.parcoursup.fr (10 vœux maximum non classés).

8 mars au 6 avril 2023: examen des vœux en conseil de classe. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Jusqu'au 6 avril 2023: constitution des dossiers (dématérialisés) et confirmation des vœux.

A partir du 1 juin 2023: consultation des décisions des établissements et réponses des candidats. Dès qu'il reçoit deux réponses positives, le candidat doit choisir entre les deux sans renoncer à ses vœux en attente.

A partir du 15 juin 2023: début de la procédure complémentaire.

Mi-septembre 2023: fin de la procédure Parcoursup.

Les débouchés

La prépa TSI donne accès à plusieurs concours communs, qui regroupent au total près de 80 écoles, offrent environ 550 places chaque année aux élèves de la filière TSI. Les élèves de TSI bénéficient d'épreuves spécifiques et ont des places réservées: ils ne sont donc pas en concurrence avec les titulaires d'un bac général. La plupart des grandes écoles d'ingénieurs recrutent par le biais des concours communs (*Centrale-Supélec TSI, concours commun polytechnique TSI, Mines-Ponts, Mines-Telecom, réseau polytech...*). Un certain nombre d'écoles d'ingénieurs recrutent aussi sur dossier. Les statistiques d'admission aux concours sont consultables sur le site <http://www.scei-concours.fr> rubrique Statistiques.

Des écoles d'ingénieurs à prépa intégrée admettent aussi en cours de cursus des élèves issus de classe préparatoire TSI. Après une prépa TSI, il est possible également de s'orienter vers un cursus universitaire, par exemple en L3 Sciences pour l'Ingénieur pour les élèves admissibles à un concours d'entrée en école d'ingénieurs.

Classe préparatoire Scientifiques TSI *Pro* en Occitanie

Académie de Montpellier

Lycée	Localisation	Internat	Statut	1ère année	2ème année
Lycée E. D'Alzon	Nîmes	Non	Privé SC	TSI	TSI

Autres lycées proposant la prépa TSI pour les bac pro : Lycée H. Parriat (Montceau-les-mines 71) et le Lycée Monge (Chambery 73)